

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

**Arrêté du 5 décembre 2013 fixant la liste d'aptitude
au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts**

NOR : DEVK1328749A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2013 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un recrutement par voie de sélection professionnelle précédant l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'avis émis par le comité de sélection constitué à cet effet en date du 24 octobre 2013 ;

Vu l'avis émis le 3 décembre 2013 par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts,

Arrêtent :

Article 1^{er}

La liste d'aptitude pour l'accession au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2013 est fixée ainsi qu'il suit par ordre de mérite :

Nicolas MALLOT.
Nicolas PERRIN.
François CAZOTTES.
Anne CALMET.
Thierry ALEXANDRE.
Jacques REGAD.
Mireille MAESTRI.
Hervé MANGNAN.

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agroali-

mentaire et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 5 décembre 2013.

Pour le ministre de l'écologie,
du développement durable
et de l'énergie :
Par empêchement du directeur
des ressources humaines :
*L'ingénieur général des ponts,
des eaux et des forêts,
chargé de la sous-direction
des carrières et de l'encadrement,*
E. GRASZK

Pour le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt :
Par empêchement du chef du service
des ressources humaines :
*Le sous-directeur
mobilité, emplois, carrières,*
M. GOMEZ